



excision parlons-en!

Agir en réseau pour mettre fin à l'excision

RAPPORT MORAL 2019

Table des matières

A. <i>Excision, parlons-en!</i> : Démarche et évolution	3
B. Les activités en 2019.....	4
1. Pôle Mutualisation des Expertises	5
2. Pôle plaidoyer	17
3. Pôle communication et sensibilisation.....	19
C. La vie associative.....	1
D. Les perspectives 2020	3
1. Mutualisation des expertises.....	3
2. Plaidoyer	3
3. Communication et sensibilisation.....	3

A. *Excision, parlons-en!* : Démarche et évolution

Objet de l'association

Face à une pratique répandue dans le monde entier, *Excision, parlons-en!* association-plateforme créée en 2013¹, a pour mission d'éveiller les consciences et de contribuer à mettre fin à l'excision selon une démarche originale de mise en réseau² fondée sur **l'interdisciplinarité et la mutualisation des ressources** tout en préservant la spécificité de chacun des adhérent-e-s et partenaires.

L'association a pour objet de « *contribuer à fédérer des associations ou autres personnes morales, ainsi que des personnes physiques sur la thématique de l'excision en France ou dans le monde, et dans la défense des droits humains et des droits des femmes en particulier. Une attention particulière étant portée aux droits et à la santé des femmes et des enfants* » (Statuts de l'association).

Objectifs de l'association

Via son réseau d'associations et d'experts d'horizons divers (unités de soins aux femmes excisées et médecins ; associations œuvrant dans la prévention des MSF et l'accompagnement des femmes excisées ; juristes et associations spécialisées sur les questions de droit d'asile ; associations œuvrant pour l'abandon de la pratique dans les pays d'origine ; associations issues des diasporas ; organisations internationales ; gynécologues ; militant-e-s; chercheurs...) et ses outils (sites internet, publications, affiches, vidéos...) *Excision, parlons-en!* permet aux acteurs du monde francophone travaillant sur ces questions d'avoir accès à des outils innovants concrets, pour améliorer la connaissance du problème et le partage de bonnes pratiques et pour favoriser l'information et la prévention.

Trois axes de travail et quatre objectifs :

Axe expertise

Objectif 1/ Travailler à l'accroissement des compétences et au partage d'expérience des acteurs mobilisés en faveur de l'abandon de l'excision.

Public : adhérent-e-s d'*Excision parlons-en!*

Axe plaidoyer

Objectif 2/ Développer des activités de plaidoyer institutionnel ayant pour but de mettre la question de l'excision à l'agenda des décideurs politiques.

Public : décideurs politiques français et européens ; médias.

Axe communication

Objectif 3/ Sensibiliser d'autres acteurs à la question de l'excision.

Public : associations, ONG dont la mission a un lien avec la thématique excision (associations de droits de femmes, associations de migrants).

Objectif 4/ Informer le public à risque et le grand public.

Public : public à risque et le grand public.

¹ Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

² Notre ligne d'action : « *Agir en réseau pour mettre fin à l'excision* »

Le fonctionnement de l'association en 2019

➤ Le réseau

En 2019, les personnes morales appartenant au réseau en 2019 sont au nombre de 17 :



A noter qu'à la fin de l'année 2019 la Fédération nationale GAMS a quitté le réseau EPE ainsi que le collectif Prévenir & Protéger.

Également, 20 personnes physiques ont adhéré au réseau : des militant.e.s, des expert.e.s, des étudiant.e.s, etc.

➤ L'équipe

Depuis le 1^{er} juin 2018, EPE fonctionne grâce à l'investissement de son Conseil d'administration et de ses bénévoles. L'année 2019 fut la première année complète sans salarié.

- Un Conseil d'administration composé de 9 personnes qui s'est réuni pour prendre des décisions de fond 9 fois dans l'année (changement de CA en juin)



Diaryatou BAH



Moïra SAUVAGE



Marion SCHAEFER



Pauline CACLIN



Ramata KAPO



Juliette VOGT



Noëlle SINANG



Sarah ABRAMOWICZ



Claire BROCHEN



**Isabelle GILLETTE-
FAYE**



Judith CORONEL-KISSOUS

- De nouvelles bénévoles impliquées notamment dans la participation aux événements organisés par EPE et dans les missions de communication.

Le statut d'intérêt général

L'association *Excision parlons-en !* est une association loi 1901 depuis sa création en 2013 et a été reconnue d'intérêt général en août 2015. Ceci a permis à *Excision, parlons-en !* de faire appel à la générosité du public en créant une page de collecte permanente générant automatiquement des reçus fiscaux (tout don individuel est déductible des impôts à 66%) et en lançant plusieurs campagnes de financement participatif tout au long de l'année 2019 à travers les réseaux sociaux.

La Charte *Excision parlons-en!*

La charte d'*Excision, parlons-en !* a été rédigée dès la création de l'association pour servir de référentiel pour tous ceux et toutes celles qui s'impliquent dans la mobilisation. Document de 4 pages exprimant des principes, des valeurs, et définissant des modes d'action et des objectifs, elle est soumise à la signature des partenaires de l'association, marquant ainsi leur volonté de travailler collectivement. Elle est le gage d'une adhésion morale et d'une implication effective dans la mobilisation (soutien matériel, intellectuel, financier ou logistique).

Elle a également été signée symboliquement par de nombreuses personnalités telles que :

- Najat Vallaud-Belkacem, ancienne Ministre des Droits des Femmes et porte-parole du gouvernement de 2012 à 2014 puis Ministre de l'Education nationale de 2014 à 2017
- Hélène Conway-Mouret, ancienne Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger de 2012 à 2014 et sénatrice des français établis hors de France
- Sébastien Denaja, ancien Député de la 7^e circonscription de l'Hérault de 2012 à 2017.
- Catherine Coutelle, ancienne Députée de la 2^e circonscription de la Vienne de 2007 à 2017 et Présidente de la Délégation aux droits des femmes lors de son second mandat.
- Sandrine Mazetier, ancienne Députée de Paris et Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de 2012 à 2017
- Michelle Meunier, Sénatrice de la Loire-Atlantique.
- Michèle Barzach, ancienne Présidente de l'UNICEF France de 2012 à 2015.
- Pascale Boistard, ancienne Secrétaire d'Etat aux droits des femmes de 2014 à 2016 puis Secrétaire d'Etat en charge des personnes âgées et de l'Autonomie de 2016 à 2017.
- Danielle Bousquet, Présidente du HCEfh (Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes) de 2013 à 2019.

Le Règlement intérieur d'*Excision parlons-en!*

Adopté en 2016, celui-ci reprend et clarifie les rôles des différents membres du Bureaux de l'association : Président-e, Vice-Président-e, Trésoriè-re, Secrétaire ; ainsi que les liens avec la/le Délégué-é Général-e. Il a été modifié lors de l'AG du 2 mai 2018 en modifiant les membres du bureau car il n'y a plus de salariés ni de délégué.e général.e.

Les Partenaires et les soutiens en 2019

Partenaires associatifs et universitaires : le Centre Hubertine Auclert, La Maison des Femmes de Saint-Denis, Women Safe, Le Collectif Prévenir & Protéger, Enfant Présent, En avant toute(s), La Fondation des Femmes, le réseau européen End FGM.

Partenaires médiatiques : Radio France Internationale, TV5 Monde, Simone Média et Loopsider.

Partenaires privés : JCDecaux, le Cabinet Coronel-Kissous avocats.

Les partenaires institutionnels : La Chaire UNESCO en Santé sexuelle et droits humains, le Secrétariat d'Etat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Lycée Aubanel d'Avignon

L'association a également bénéficié de soutiens financiers de la part de :

Soutiens publics : La Délégation régionale aux droits des femmes d'IDF (Campagne de prévention Alerte Excision), la Direction générale de la Cohésion Sociale (Fontionnement + Campagne de prévention Alerte Excision).

Soutiens privés : La Fondation Un Monde par Tous (Campagne Alerte Excision) et la Fondation Les Ailes (Campagne de prévention Alerte Excision).

Généreux donateurs (grand public) : Suite à l'obtention du statut d'intérêt général, l'association s'est ouverte à la générosité du public et a créé une page de collecte permanente sur le site HelloAsso générant des reçus fiscaux : <https://www.helloasso.com/associations/excision-parlons-en>.

Deux campagnes de dons ont eu lieu en 2019 :

- une campagne au fil de l'eau, toute l'année
- une campagne en novembre 2019, en participant à la Nuit des Relais organisée par la Fondation des Femmes

Également, en 2019, l'association a reçu de nombreux dons en nature :

- Affichage public gracieux par JCDecaux - 2 000 panneaux publicitaires dans toute la France pendant 5 mois (équivalent à 45 000 €)
- Soutien bénévoles divers, l'association structurant un véritable réseau de bénévoles par compétences depuis l'année 2016. Des bénévoles expertes en traduction, en montage vidéo, en gestion de projets ou avec des témoignages à apporter ont accepté de prêter leurs compétences à l'association.

B. Les activités en 2019

L'année 2019, première année sans salarié, a marqué un tournant dans le travail de l'association.

Grâce à Diaryatou BAH, sa présidente, **Excision parlons-en ! a fortement développé la collaboration avec les associations de diasporas impliquées sur l'excision.** Celles-ci se sont réunies une fois par mois tout au long du premier semestre afin de préparer un événement commun autour de l'excision (en juin 2019). Plusieurs de ces associations ont rejoint le réseau par la suite afin de renforcer le travail mené ensemble.

Parallèlement, **c'est le travail autour de la sensibilisation des adolescent-e-s qui a été renforcé**, grâce notamment au développement des réseaux sociaux et plus particulièrement du compte Instagram Alerte Excision.

Enfin, c'est **le travail en réseau de l'association qui s'est développé, grâce à la création du collectif Prévenir & Protéger.**

Ci-après, une présentation détaillée des activités de l'association par pôle.

1. Pôle Mutualisation des Expertises

❖ Implication des diasporas dans le travail collectif contre l'excision

En 2019, *Excision, parlons-en !* a développé son travail avec les diasporas. Une fois par mois pendant 6 mois, réunies par Diaryatou BAH, plusieurs membres d'associations de diasporas de terrain (notamment Djamma Djigui et ACPPT) se sont retrouvées afin de créer du lien, parler d'excision et préparer un événement contre l'excision prévu pour juin 2019.



Ensemble, elles ont imaginé et créé le happening du 15 juin « Le Pouvoir des Fleurs », un rassemblement des membres des diasporas, encouragé et soutenu par le Collectif Prévenir & Protéger. A cette occasion, militant-e-s, femmes concernées, expert-e-s, représentant-e-s d'associations ou encore député-e-s, se sont réuni-e-s pour chanter la chanson de Laurent Voulzy, « le Pouvoir des Fleurs ».

A la suite de cet événement, deux associations ont rejoint le réseau d'*Excision, parlons-en !* : Association Chance et Protection pour Toutes (ACPPT) et l'association Djamma Djigui.

Le travail avec ces associations s'est poursuivi par la suite : elles ont été présentes lors des différentes manifestations auxquelles EPE participait (6 février 2019, Solidays, Nuit des Relais, événements P&P...), plusieurs réunions ont été organisées entre les structures, elles ont participé au travail de sensibilisation sur les réseaux sociaux et les membres d'EPE ont assisté aux différents événements organisés par ces structures.



❖ Sexualité & excision

Aucun questionnaire de sexualité n'est adapté à la population des femmes excisées. Le Dr Sarah ABRAMOWICZ (gynécologue obstétricienne et administratrice d'*Excision, parlons-en !*) et le Dr Arnaud SEVENE (médecin généraliste spécialisé en sexologie et adhérent d'*Excision, parlons-en !*) ont eu l'idée de créer un questionnaire afin d'évaluer les patientes – des femmes excisées sur le point de recourir à la réparation – sur un plan sexologique.

Le questionnaire permettra à la fois une évaluation pré et post opératoire, afin de mieux aider les patientes dans leur prise en charge et à la fois, dans un objectif à plus long terme, un questionnaire habilité pour des études.

A l'heure actuelle, le questionnaire est en cours de création avec pour objectifs d'être centré sur la sexologie, compréhensible par les patientes, validé par les pairs et utilisable pour les études.

Les données collectées par le questionnaire sont réparties en plusieurs parties :

- ❖ **Les données générales** : le statut conjugal, les antécédents médico-chirurgicaux et gynécologiques, les antécédents de violences.
- ❖ **Les questions spécifiques à la sexologie** : plaisir, désir, lubrification, douleurs, aspect, satisfaction.
- ❖ **Les questions identitaires et de confiance en soi**
- ❖ **Des questions relatives à la prise en charge de la mutilation sexuelle féminine**

Plusieurs tests du questionnaire ont été effectués et celui-ci évolue en fonction des premiers résultats.

Actuellement, les deux médecins sont en train de créer un score afin qu'il soit utilisable de façon scientifique, avant de passer aux étapes de publication et de validation.

❖ Asile & excision

En novembre 2019, *Excision, parlons-en !* a donné mandat à Maître Judith CORONEL-KISSOUS, avocate au barreau de Paris, spécialisée sur les questions d'asile et d'excision et experte pour EPE, pour la représenter dans le contentieux de l'asile devant la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile). Il s'agissait de venir au soutien d'une famille gambienne (mère et ses 3 filles) en vue de la reconnaissance du statut de réfugié des fillettes exposées à un risque d'excision en Gambie, statut qui leur avait été refusé par l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides).

Dans cette affaire l'OFPRA avait pourtant protégé les fillettes. L'Office avait reconnu comme avéré le risque d'excision qu'elles encourraient en cas de retour en Gambie et le fait que ni leurs parents ni les autorités du pays ne pouvaient les protéger. Toutefois, il avait accordé la protection subsidiaire plutôt que de reconnaître le statut de réfugié au motif que le taux de prévalence dans leur ethnie d'appartenance (wolof) n'était que de 12,7% et que

ce taux était insuffisant pour qualifier juridiquement leur appartenance « à *un certain groupe social* » au sens de la Convention de Genève.

La décision de l'Office n'était pas satisfaisante pour au moins deux raisons. La protection subsidiaire est juridiquement moins protectrice que le statut de réfugié dans la mesure où elle permet d'obtenir un titre de séjour d'un an renouvelable pour une durée de 4 ans dès le premier renouvellement, alors que le statut de réfugié permet d'obtenir d'emblée une carte de résident de 10 ans. Et cela revenait à dire aux petites filles que, selon leur ethnie d'appartenance, voire leur nationalité, certaines seraient moins bien protégées que d'autres alors qu'elles encourraient exactement le même risque, la mutilation sexuelle.

Pour ces deux raisons, il est apparu important, du point de vue pratique de contester ces décisions de l'OFPRA devant la CNDA.

Le débat était hautement technique du point de vue juridique. Il portait sur la détermination du groupe social : est-ce que le taux de prévalence de la pratique de l'excision dans une ethnie donnée est un critère pertinent ou non pour qualifier le groupe social ? Et de la réponse à cette question dépendait la nature juridique de la protection à accorder, protection subsidiaire ou statut de réfugié. La position de l'Office était de considérer que, en dessous de 50%, ce taux ne permet pas de qualifier le groupe social et que la protection idoine était dès lors la protection subsidiaire et non le statut de réfugié.

La question touchait un point juridique sur lequel la doctrine de l'Office était discutable et les décisions de la Cour, selon les formations de jugement, étaient fluctuantes.

L'affaire des petites filles gambiennes étaient donc l'occasion pour la CNDA d'uniformiser sa jurisprudence sur la question. C'est ainsi que l'affaire a été jugée en « Grande formation » (12 juges, dont la Présidente de la Cour) au lieu de la « formation collégiale » (3 juges), ou de la « formation à juge unique » (1 seul juge) afin que la décision prise figure une décision de référence pour toutes les formations de jugement de la Cour.

C'est dans ce cadre qu'*Excision, parlons-en !* et son adhérente SOS AFRICAINES EN DANGER ont participé à ce contentieux en tant qu'intervenants volontaires au soutien de cette affaire dont la portée juridique allait être déterminante.

Par un jugement du 5 décembre 2019, la Cour a tranché. Le « *groupe social ne dépend pas du nombre de personnes qui le composent mais du regard porté par la société environnante et les institutions sur les personnes appartenant à ce groupe* ».

Autrement dit, peu importe le niveau du taux de prévalence de la pratique de l'excision dans l'ethnie d'appartenance des personnes encourant la mutilation, ce qui compte, c'est le regard porté par la société environnante et les institutions sur cette personne en tant que personne non mutilée, c'est-à-dire « *différente* » au sens de la Convention de Genève.

Donc, dès lors que le risque encouru est un risque de mutilation sexuelle féminine, peu importe le niveau de prévalence de la pratique néfaste, la nature de la protection juridique à octroyer est le statut de réfugié et non pas la protection subsidiaire.

Pour le reste, la Cour prend soin de rappeler, conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat du 21 décembre 2012 « *qu'il appartient à une personne qui sollicite la reconnaissance de la qualité de réfugiée en se prévalant de son appartenance à ce groupe* ».

social de fournir l'ensemble des éléments circonstanciés, notamment familiaux, géographiques, sociologiques relatifs au risque qu'elle encourt personnellement ».

Enfin on notera aussi une autre avancée favorable par rapport à la jurisprudence du Conseil d'Etat dans le sens d'un élargissement des personnes pouvant être protégées. « Ce » groupe social n'est plus seulement celui des « *enfants et des adolescentes non mutilées* » mais devient celui « *des enfants, adolescentes et femmes exposées à une mutilation sexuelle féminine* », ce qui permet d'inclure dans le champ de la protection toutes les personnes de sexe féminin non mutilées, qu'elles soient mineures ou adultes, toutes celles qui ont déjà été excisées et qui risquent une deuxième mutilation parce que la première aurait été « mal faite », et toutes celles qui étaient excisées et qui ont pu bénéficier d'une réparation chirurgicale clitoridienne.

Ces avancées sont notables. *Excision, parlons-en !* et son adhérente SOS AFRICAINES EN DANGER sont fières d'y avoir contribué.

❖ Formations

En 2019, Sarah ABRAMOWICZ, gynécologue obstétricienne et administratrice d'EPE a été amenée à former plusieurs professionnel-le-s tout au long de l'année 2019 :

- **Intervention CADA de Melun**, janvier 2019 : intervention pour les professionnel-e-s intervenant-e-s sociaux-ales (environ 50 personnes)
- **Formation collègue des sages-femmes**, février 2019 : intervention face à des professionnel-e-s de la gynécologie obstétrique (environ 75 personnes)
- **Intervention en CADA**, avril 2019 : interventions grand public femmes concernées et familles (environ 10 personnes)
- **Intervention pour les professionnels de Noisy le Sec**, mai 2019 : professionnel-le-s de CADA, intervenant-e-s sociaux-ales (environ 50 personnes)
- **G3 Bruxelles**, mai 2019 : intervention face à des professionnel-e-s de l'excision (environ 50 personnes) intervention centrée sur le questionnaire de sexualité en cours d'élaboration avec le Dr Sévène (présenté dans le paragraphe précédent)
- **Gynécologie sans frontières**, Tours, juin 2019 : intervention face à des professionnel-le-s de la gynécologie, sages-femmes, gynécologues, infirmier-e-s, intervenant-e-s sociaux (environ 50 personnes) lors des journées de formations de gynécologie sans frontière
- **Orchidée rouge Bordeaux**, novembre 2019 : intervention grand public dans le cadre d'une association bordelaise luttant contre l'excision (environ 75 personnes, femmes concernées, professionnel-le-s, politiques)
- **Colloque sur les violences faites aux femmes, organisé par les chirurgiens membres de la SOFCPRE** (société savante de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique), les 22 novembre 2019 : Diaryatou BAH a sensibilisé les participants à la question des mutilations sexuelles féminines.

❖ Le collectif Prévenir & Protéger

Le Collectif Prévenir & Protéger réunit 14 associations et fédérations de promotion et de protection des droits des femmes et des enfants, qui souhaitent agir ensemble pour **PRÉVENIR** toutes les sortes de violences faites aux femmes et aux enfants et **PROTÉGER** les victimes, quels que soient leur âge, leurs conditions socio-économiques, leur origine ou leur confession religieuse.

Ses objectifs :

- **Prévenir** toutes sortes de violences faites aux femmes et aux enfants ;
- **Protéger** toutes les victimes, femmes et enfants, en répondant au mieux à leurs demandes ;
- **Sensibiliser** et **mobiliser** le grand public sur les violences faites aux femmes et aux enfants ;
- **Accompagner** le changement en favorisant l'« empowerment » des femmes et des enfants ;
- **Mettre fin** à toutes les formes de violences sexistes et sexuelles et de discrimination.

Ses valeurs :

- **Respect des droits humains** : le Collectif Prévenir & Protéger est fondé sur les principes de respect et de dignité pour toutes et tous ;
- **Non-discrimination** : le Collectif s'engage à refuser toute discrimination d'origine, sexe, ethnie, religion, nationalité, âge ou statut social ;
- **Solidarité** : le Collectif s'engage à toujours faire passer l'intérêt commun avant l'intérêt de chaque membre du Collectif.

Ses actions :

- Des **campagnes de communication et de mobilisation** ;
- Des **événements collectifs** à l'occasion de Journées internationales dédiées ;
- Du **plaidoyer**, aux niveaux local et national, afin d'interpeller les politiques et les engager sur des actions concrètes.

Créé à l'occasion de la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations sexuelles féminines, le 6 février 2019, le Collectif Prévenir & Protéger souhaite poursuivre sa mobilisation.

Toute association qui souhaite le rejoindre doit partager les valeurs et engagements de cette charte et faire acte de candidature auprès du Collectif.

Liste des associations membres :

Aurore, B.I.C.E, C.I.D.F.F. de Paris, Enfant Présent, EQUIPOP, *Excision Parlons-En!*, FIT (Une Femme Un Toit, GAMS (Fédération Nationale), Gynécologie sans Frontière, La Maison

des Femmes de Saint-Denis, Marche en Corps, Le Planning Familial 95, Société Française de Sexologie Clinique, SOS Africaines en Danger.

- ⇒ Depuis 2019, EPE fait partie du comité de pilotage du collectif, représenté par Marion SCHAEFER et Juliette VOGT.
- ⇒ En 2019, en raison notamment de son travail sur l'excision, le collectif Prévenir & Protéger a reçu le label Grande Cause nationale par le gouvernement.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été organisées tout au long de l'année :

- **6 février 2019 – Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations sexuelles féminines**

À l'occasion du 15^e anniversaire de cette journée internationale, *Excision, parlons-en !*, la Fédération Nationale GAMS, Equilibre & Population, La Maison des Femmes, SOS Africaines en Danger, Enfant Présent, le CIDFF, le FIT, l'association Marche En Corps et une dizaine d'associations partenaires se sont regroupées pour organiser ensemble un évènement autour de la thématique de l'excision.



C'est devant 300 personnes et en présence de Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, d'Adrien TAQUET, Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'Egalité femmes/hommes, de lutte contre les discriminations et des droits humains, ainsi qu'Alexandra CORDEBARD, maire du 10^e arrondissement, que l'exposition Alerte excision a été présentée pour la première fois au public. A cette occasion a été rediffusé également le clip de la campagne Alerte excision.



Réparti sur toute la journée, l'ensemble des partenaires a pu s'exprimer et présenter son travail sur l'excision en France. Plusieurs intermèdes artistiques ont été présentés : danse et théâtre.

Pour un résumé des interventions de la journée, consultez le film réalisé par la Fédération nationale GAMS :

<https://www.youtube.com/watch?v=4lwLyjoKTpg&list=PLI3U4mpFfW4iYtLy6N4xsi58uvubn2P71>



- **Happening contre l'excision « Le Pouvoir des Fleurs », place Stalingrad à Paris, 15 juin 2020**



Le Pouvoir des Fleurs, happening contre l'excision organisé par le Collectif Prévenir & Protéger, dont *Excision, parlons-en !* est membre, à l'initiative de Diaryatou BAH, présidente d'*Excision, parlons-en !*. A cette occasion, des dizaines de personnes de la diaspora se sont rassemblées, accompagnées par des associations, militant-e-s et autres expert-e-s, pour interpréter la chanson de Laurent Voulzy « Le Pouvoir des Fleurs », au bord du canal de la Villette à Paris. Des stickers de fleurs et de clitoris ont été distribués au public comme aux participant-e-s, des associations ont animé des stands et plusieurs personnalités ont pris la parole, devant une centaine de personnes.

Ce happening fut l'aboutissement de plusieurs mois de travail avec les diasporas visant à les impliquer davantage dans le réseau et valoriser leur travail de terrain contre l'excision.



- **Campagne digitale sur le thème des mariages précoces et/ou forcés – 11 octobre 2019, journée internationale des droits des filles**

Dans le monde, toutes les 2 secondes, une jeune fille est mariée, avant même d'avoir atteint la maturité physique ou émotionnelle requise pour devenir épouse ou mère. Si rien n'est fait pour combattre le mariage des enfants, d'ici 2030, 150 millions de jeunes filles seront mariées avant leurs 18 ans. En France, 4 % des femmes immigrées vivant en France et 2 % des filles d'immigré-e-s nées en France âgées de 26 à 50 ans ont subi un mariage non consenti. 70 000 jeunes femmes seraient potentiellement menacées d'être mariées de force.

Label Grande Cause Nationale 2019 en France, le Collectif Prévenir & Protéger a organisé une campagne digitale sur le thème des mariages précoces et/ou forcés à l'occasion de la journée internationale des droits des filles, le 11 octobre. Les mariages précoces sont une forme de violence faite aux filles et aux femmes. Tous les pays, cultures et religions sont concernés.

Exemples de visuels diffusés sur les réseaux sociaux :



- **Journée internationale des droits de l'enfant - 20 novembre 2019 :**

Pour célébrer les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), le Collectif Prévenir et Protéger a proposé de mettre en lumière et d'illustrer les 54 articles qui forment cette convention, au regard des 4 principes fondamentaux (non-discrimination, intérêt supérieur de l'enfant, droit de vivre, survivre, se développer et respect des opinions de l'enfant), lors d'une demi-journée de sensibilisation qui a eu lieu le lundi 18 novembre de 17h à 23h aux Diaconesses Croix Saint Simon à Paris.

- **L'enfant, oublié des violences conjugales**, le 25 novembre 2019 à la mairie du 10^e arrondissement.

Matinée à la mairie du 10^e sur le thème de l'enfant dans les violences conjugales et sur les conséquences des traumatismes à l'âge adulte. Introduction de la matinée par la psychiatre Muriel Salmona, puis théâtre forum par la compagnie Nage et débat modéré par Moira SAUVAGE avec interventions de plusieurs membres du collectif suivi d'un pot.

- **Préparation et diffusion d'un spot et d'un site internet contre les violences faites aux enfants et aux femmes** (diffusés en janvier 2020).

- Création d'un site internet : <https://preveniretproteger.com/>
- Diffusion d'un spot vidéo (diffusé en janvier 2020) : https://www.youtube.com/watch?v=cPh8hSP1v8A&feature=emb_logo

❖ Développement des partenariats avec les adhérents et partenaires d'EPE ainsi que les autres réseaux français et européens :

● **Collectif « Ensemble Contre le Sexisme »**

- **EPE a pris la co-présidence en juin 2019 de ce collectif** de 37 associations qui défendent les droits des femmes dans divers domaines (entreprises, culture, numérique, violences, etc.).
- EPE avait contribué à la campagne « **Le sexisme tue** » déployée dans le métro parisien et les médias en décembre 2018, elle a été **ensuite diffusée en janvier 2019 par le réseau Ensemble contre le sexisme.**
- **Organisation de la deuxième Journée contre le sexisme**, le 24 janvier 2019 : journée de colloque au ministère des Affaires sociales, en présence de Marlène Schiappa et animée par Sophia Aram. *Excision Parlons-en !* y a organisé, avec le CIDFF et plusieurs autres associations, l'un des trois thèmes de l'événement : « L'éducation et la parentalité ».
- **Lobbying auprès du président de la république avec la rédaction d'un « Appel pour l'instauration d'une Journée nationale contre le sexisme »**, sans réponse positive pour le moment.

● **La coordination française pour le lobby européen des femmes (CLEF)**

- Participation aux CA ainsi qu'aux réunions de la commission Europe et International.
- Organisation d'un atelier sur les droits sexuels et reproductifs et le plaisir féminin en vue du Forum International des Droits des femmes qui devait avoir lieu en avril 2020 à l'hôtel de ville de Paris et réunir plus de 800 personnes autour d'une vingtaine d'ateliers. Événement repoussé à 2021 en raison de l'épidémie du covid 19.
- Suivi des préparatifs du Forum « Génération Egalité » organisé par l'ONU lors du 25^e anniversaire du forum de Pékin, qui devait avoir lieu à Paris en juillet 2020, également repoussé.

● **AMREF**

Intervention d'EPE représentée par Diaryatou BAH à l'événement organisé par l'AMREF en partenariat avec l'AFD et EPE, le 22 février 2019 à l'événement Femmes en action.

Cet événement fut l'occasion de présenter la militante massaï Nice Nailantei Leng'été, classée par le Times comme l'une des 100 personnalités les plus influentes de la planète.






SAVE THE DATE
Vendredi 22 février 2019

Femmes en action contre l'excision !

A l'occasion de la venue de Nica Nailantei Leng'ete

17:00 PRÉCISES (ouverture des portes 16:30) - 19:30
AFD (Agence Française de Développement)
Auditorium Le Mestral
3 Place Louis-Armand, 75012 Paris

Introduction

Mariène SCHIAPPA
Secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes (sous réserve)

Rémy RIOUX
Directeur Général de l'AFD (sous réserve)

Mireille FAUGERE
Présidente de l'Amref en France

Intervenantes

Nica NAILANTEI LENG'ETE
Ambassadrice internationale de l'Amref contre les mutilations sexuelles féminines. Classée par *Time Magazine* parmi les 100 personnalités les plus influentes de la planète

Diaryatou BAH
Présidente d'Excision, parlons-en !

Ghada HATEM-GANTZER
Gynécologue-obstétricienne, créatrice de La Maison des femmes

Danielle MERIAN
Présidente de SOS Africaines en danger

Femmes en action contre l'excision !

Nica Nailantei Leng'ete vient à Paris, à l'invitation de l'Amref en France, pour rencontrer les femmes qui, en France, mettent en œuvre des actions contre l'excision.

Entourée de membres du réseau Excision, parlons-en !, elle apportera son témoignage, expliquera l'approche communautaire et les rites de passages alternatifs qu'elle développe avec l'Amref pour lutter contre les mutilations sexuelles féminines.

Ensemble, et avec le public, elles pourront échanger sur leurs bonnes pratiques, leurs difficultés, leurs avancées et leurs espoirs.

A 8 ans, Nica fuge pour échapper l'excision et se réfugie chez son grand-père à qui elle explique son refus des mutilations. Elle réussit à bénéficier d'une éducation secondaire puis à suivre une formation d'éducatrice au sein de l'Amref. Avec le concours d'une partie des anciens de son village et de l'Amref, elle fait la promotion de rites alternatifs de passage à l'âge adulte, sans violence. Elle est la première femme à s'adresser au Conseil des anciens maasais du Mont Kilimandjaro. Elle persuade ce conseil d'interdire les mutilations sexuelles féminines chez les maasais, au Kenya et en Tanzanie. Elle se bat aussi contre les mariages forcés et pour l'éducation des jeunes filles.

Partenaire de l'événement :

- **Le Centre Hubertine Auclert**

- Participation régulière aux conseils d'administration. Représentation d'EPE lors du 10^e anniversaire du centre.

- **Nous Toutes**

- Participation à la manifestation annuelle à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

- **Le Réseau européen End FGM (européen)**

En 2019, *Excision, parlons-en !* est redevenue membre permanent d'EndFGM, afin de renforcer ses liens avec ses partenaires européens et d'améliorer son travail d'expertise.

Plusieurs thématiques de travail ont été abordées :

- **Asile et excision**



Les objectifs de ce groupe de travail auquel participe Maître Judith Coronel Kissous pour *Excision, parlons-en !* :

- Rédiger une étude sur les politiques et la pratique de l'asile au niveau national
- Avoir une meilleure idée des différences d'enjeux et de solutions au niveau national entre les pays.

Pour la partie française, Sokhna FALL (EQUIPOP) et Maître Judith CORONEL KISSOUS ont contribué à l'étude comparée menée par END FGM sur l'asile et l'excision dans différents pays d'Europe. Elles ont participé à l'élaboration du questionnaire commun soumis à tous les pays. Nous avons pu obtenir de l'OFPPRA la réponse institutionnelle française à ce questionnaire et le fournir à END FGM pour la consolidation des réponses et l'étude comparée finale.

- **Conférence Speak out Against FGM** : participation de Moïra Sauvage, le 10 novembre 2019 à Londres

Deux jours de réflexion et d'échange autour des pratiques pour mettre fin aux MSF et autres formes de violences faites aux femmes et aux filles, sur les thématiques suivantes :

1. Le rôle de l'engagement de la communauté et des acteurs-trices de la communauté dans la création du changement social
2. Partage d'expérience autour du développement du leadership et des compétences féministes pour mettre fin aux violences sexistes et sexuelles, dont l'excision.
3. Développement des capacités de leadership et du travail intergénérationnel.
4. Construire des partenariats efficaces entre les institutionnels, les communautés et les professionnel-le-s.

- **Comment parler de mutilations sexuelles féminines et droits des femmes sans alimenter de discours de haine ?** – Bruxelles, le 02/12/19, participation de Claire BROCHEN, administratrice pour *Excision, parlons-en !*

Compte rendu de la conférence

Partie 1 : Les mots ont leur importance : les discours de haine comme une expression de la haine et de discrimination systémique

Les discours de haine alimentent l'islamophobie et les autres formes de discriminations racistes.

L'islamophobie : Ce n'est pas seulement avoir peur de l'islam mais c'est un type de racisme qui s'en prend à toute forme de l'expression de l'islam ou de ce qu'on perçoit et assimile à l'islam : prénom, vêtement, barbe etc.

Plusieurs formes d'islamophobies du discours islamophobe, institutionnalisation de mesures islamophobes genrées (contre le burkini, débats sur le voile), discours et crimes haineux : attaques physiques, insultes, déni de leur rendre service.

Les discours islamophobes ont pour but de dépeindre les musulmans comme des étrangers et de les déshumaniser.

Ce problème s'illustre aussi avec les MSF, si on googlise « excision » sur google on tombe directement sur les articles liés à l'islam, à la barbarie... Les MSF sont décrites comme une pratique propre à l'islam. Les mutilations sexuelles féminines font partie de l'arsenal d'arguments islamophobes. Elles contribuent à dépeindre les femmes musulmanes comme différentes.

MAIS dire que les MSF sont liées à l'islam c'est ignorer une partie du problème et cela ne permet pas de lutter contre la pratique

Comment contrer ces tendances ? Il existe un « counter islamophobia kit ».

Partie 2 : Comment les MSF sont-elles liées au discours de haine

- Rappel des principaux types de MSF & présentation du réseau END FGM
- Il est nécessaire d'utiliser des mots de vocabulaires positifs pour parler des MSF, car avec du vocabulaire négatif et du jugement, on exclue les femmes concernées. Si les personnes se sentent jugées sur leurs pratiques culturelles il est difficile de leur faire comprendre les enjeux

de l'abandon des MSF. Pour rappel, l'excision est pratiquée pour le statut marital, appartenir à une communauté... c'est pratiqué par amour.
Les personnes concernées par les MSF doivent être respectées et incluent car ce sont aussi les mieux placées pour témoigner sur le sujet.

2. Pôle plaidoyer

Dans le cadre de son activité de plaidoyer, les membres d'*Excision, parlons-en !* ont participé à plusieurs rencontres institutionnelles au cours de l'année 2019 :

- **Présentation de l'association au CA du CNGOF**, janvier 2019 : intervention de Sarah ABRAMOWICZ face à des professionnels de la gynécologie (environ 50 personnes)
- **Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations sexuelles féminines** : Invitation des Secrétaires d'Etat Marlène SCHIAPPA et Adrien TAQUET ainsi que l'adjointe à la maire de Paris en charge de l'égalité, Hélène Bidard lors de l'événement organisé par *Excision, parlons-en !* en partenariat avec le Collectif Prévenir & Protéger. (voir descriptif dans la partie mutualisation d'expertise).
- **Lancement du plan national contre l'excision en France** : le 21 juin 2019, un plan national contre les mutilations sexuelles féminines a été lancé par Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, en partenariat notamment avec *Excision, parlons-en !*. Ce lancement fut célébré à la Maison des Femmes de Saint-Denis en compagnie de tous les autres partenaires associatifs et institutionnels. Ce fut l'occasion également d'attirer l'attention des médias au sujet des départs en vacances d'été, période à haut risque pour les jeunes filles.



- **Trophée Elle de France par La région Ile de France** : Diaryatou BAH, présidente d'EPE, fut membre du jury de l'édition 2019 après avoir été elle-même récompensée du « prix Courage » en 2018
- **Quinzaine de la Solidarité – Fontenay-sous-Bois, 19 novembre 2019** : Dans le cadre de la quinzaine de la solidarité organisée du 16 au 30 novembre 2019 à Fontenay-sous-Bois, un partenariat a été créé avec la ville, *Excision, parlons-en !*, Femmes solidaires et la maison d'édition des ronds dans l'O afin de mettre en place une action autour de la lutte contre les violences faites aux femmes, à travers les mutilations génitales féminines. Le 19 novembre 2019, une soirée d'échanges-débats a eu lieu à la Maison du citoyen autour de l'excision, des parcours d'exil des femmes et de leurs enfants ainsi que les différents projets et actions mises en place en France et à l'étranger afin d'éradiquer la pratique. Cette soirée, qui a débuté par la présentation de l'exposition « Femmes et exil »

de l'association Excision, parlons-en, a été l'occasion pour la Présidente, Diaryatou BAH, de sensibiliser la quarantaine de personnes présentes à travers son histoire et d'ouvrir des



pistes de réflexions et d'actions sur le terrain. La soirée a également permis de mettre en valeur les actions portées par Femmes solidaires en Éthiopie et de la maison d'édition des ronds dans l'O.

Cette soirée s'est conclue par un buffet proposé par l'association Karera, permettant de poursuivre les échanges de manière informelle et de nouer de nouveaux contacts avec des personnes voulant se mobiliser sur la question de l'excision.



- **Préparation de la convention pluriannuelle DGCS/Excision, parlons-en !**: 1^{ère} Réunion de travail dans le cadre de la préparation de la convention pluriannuelle de 2020, le 20 décembre 2019 (P. Caclin, M. Schaefer, J. Vogt) avec la Direction générale de la cohésion sociale.

3. Pôle communication et sensibilisation

a. La campagne Alerte excision

Diffusée pour la première fois en 2017, la campagne Alerte excision à destination des adolescent-e-s français-e-s a été reconduite en 2018 et 2019.

Son objectif étant de protéger les jeunes filles résidant à France de l'excision, cette campagne est diffusée essentiellement sur les réseaux sociaux ainsi que dans les collèges et les lycées de France.

Les membres du CA en charge de ce projet en 2019 : Juliette VOGT, Claire BROCHEN, Pauline CACLIN, Diaryatou BAH, Ramata KAPO, Marion SCHAEFER.

En 2019, deux nouveaux outils ont été développés dans le cadre de la campagne :

- **Une exposition** : des dessinateurs du monde entier ont réalisé des dessins autour du thème de l'excision et des départs en vacances. Imprimés, ces dessins font désormais partie de l'exposition « Alerte excision » disponible gratuitement pour les collèges et lycées ainsi que lors de toute manifestation ayant pour but de prévenir des dangers de l'excision.
- **Le compte Instagram** : cette année *Excision, parlons-en !* a mis l'accent sur son compte Instagram. En effet, Instagram est l'un des réseaux sociaux les plus utilisés par les adolescent-e-s. Il était donc essentiel pour l'association de s'y développer. En moins d'une année d'existence, le compte recensait plus de 4 000 abonnés.



Les autres outils, créés en 2017 et en 2018, ont continué à être diffusés :

- **L'affiche** (diffusée sur JCDecaux et sur les réseaux sociaux)
- **Le site internet** : <http://www.alerte-excision.org//>
- **Le tchat numérique Alerte excision**, en partenariat avec l'association En avant toute(s).

Les événements de la campagne Alerte excision 2019

- Le 6 février 2019 : Journée internationale de tolérance zéro à l'égard de l'excision (15^e anniversaire). Présentation officielle de l'exposition Alerte excision au grand public :



- Le 15 juin 2019 : Le Pouvoir des Fleurs, happening contre l'excision organisé par le Collectif Prévenir & Protéger, dont *Excision, parlons-en !* est membre, à l'initiative de Diaryatou Bah, présidente d'EPE.
A cette occasion, des dizaines de personnes de la diaspora se sont rassemblées, accompagnées par des associations, militant-e-s et autres expert-e-s, pour interpréter la chanson de Laurent Voulzy « Le Pouvoir des Fleurs », au bord du canal de la Villette à Paris. Des stickers de fleurs et de clitoris ont été distribués au public comme aux participant-e-s, des associations ont animé des stands et plusieurs personnalités ont pris la parole, devant une centaine de personnes.
Ce happening fut l'aboutissement de plusieurs mois de travail avec les diasporas visant à les impliquer davantage dans le réseau et valoriser leur travail de terrain contre l'excision.
- Solidays 2019 : du 21 au 23 juin 2019, l'équipe d'*Excision, parlons-en !* a animé un stand pendant à l'occasion des Solidays 2019. Des centaines de personnes ont participé aux activités organisées : réalisation de clitoris en pâte à modeler, visite de l'exposition de dessins, discussions avec les animatrices.
La population présente correspondait à la cible de la campagne : des adolescent-e-s de plus de 16 ans pour la plupart, mais aussi des militant-e-s, des professionnel-le-s de santé...
Animation par Juliette VOGT, Ramata KAPO, Claire BROCHEN, Diaryatou BAH, Anita TRAORE (ACPPT) et pleins d'autres.



Bilan de la campagne

➤ Site Alerte-Excision.org

- Nombre d'utilisateurs en 2019 : 6 900
- Nombre de session : 8 200
- 72 % des utilisateurs résident en France ; 6,9 % aux USA (le reste : Belgique, Canada et Côte d'Ivoire).

➤ Prises de contacts relatives à l'excision

Par le tchat :

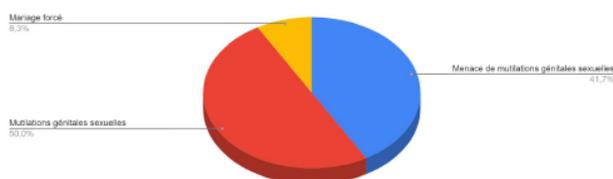
- Nombre de tchats → **15 (4 de plus qu'en 2018)**
- Nombre de personnes : **11**
- Durée des conversations → **47 min**
- Identité des personnes :
 - 5 personnes sont des femmes concernées.
 - 3 personnes sont des témoins.
 - 3 sont un-e parent-e d'une personne concernée.
 - 2 personnes sont revenues discuter 2 fois de suite. Dont 1 femme concernée et 1 témoin.

Types de violences

Sur 15 discussions :

- 1 victimes a contacté le tchat pour parler des violences conjugales d'abord, puis a ensuite précisé qu'elle était également victime de mutilations sexuelles et d'un mariage forcé.
- 2 tchats de victimes mentionnent à la fois une mutilation génitale (excision) et un mariage forcé.
- 5 tchats mentionnent une petite fille menacée d'excision, dont 1 déconnexion abrupte, 1 redirection vers la police.
- 2 sont des adolescentes 14 et 16 ans qui ont échappé à un mariage forcé.
- 2 victimes ont découvert leur excision à l'âge adulte. Dont une qui a été également infibulée.

TYPE DE VIOLENCES



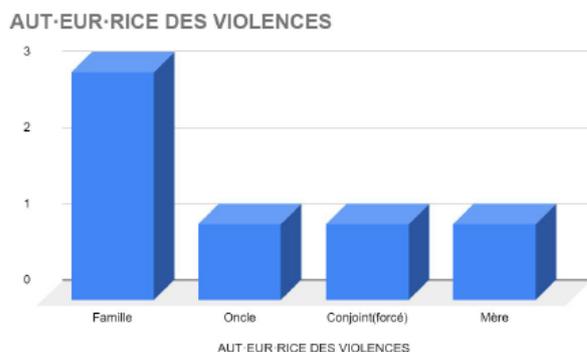
Les aut·eur·rice·s de violences

Les aut·eur·rice·s des violences déclaré·e·s sont principalement la famille.

Dans 3 cas, la période des violences est imminente : dans 1 mois et plus.

Dans 2 cas, la période des violences est antérieure : il y a 2 ans et plus.

Et dans 1 cas, les violences sont en cours.



Par d'autres canaux (Instagram, Twitter, mails) :

- Nombre d'échanges : **17**
- Nombre de personnes : **17**
- Durée moyenne des conversations → **20 minutes**
- Identité des personnes :
 - Jeunes filles à risque : **2**
 - Filles et femmes excisées souhaitant être accompagnées : **13**
 - Proches de filles et femmes excisées : **2**
- Réseau sociaux 2019

Facebook : 6 000 abonnés

Twitter : 2 000 abonnés

Instagram : 4 000 abonnés

- Les retombées presse 2019

Presse papier	
Elle	https://www.elle.fr/Societe/News/Une-flash-mob-contre-l-excision-vous-aussi-vous-pouvez-agir-3794016 L'excision, en France
Le Monde	Après l'excision, un long chemin pour se réapproprié son corps

20Minutes	Plan contre l'excision: Une mutilation qui perdure et toujours beaucoup d'«idées reçues
Le Figaro & Madame Figaro	Marlène Schiappa annonce le lancement d'un plan "pour éradiquer l'excision "Je n'ai jamais oublié ce que j'ai ressenti" : Diaryatou Bah, victime d'excision devenue militante Le gouvernement présente un plan de lutte contre l'excision Victimes d'excision, elles racontent leurs parcours en France
Challenges	App-Elles, l'application qui protège les femmes victimes de violences conjugales
Femmes Actuelles	Témoignage : "Comment j'ai réussi à me reconstruire après une excision"
Marianne	Enquête sur l'inquiétante poussée de l'excision en France
Terra Fémina	Pétition Samira : une jeune Libyenne de 10 ans est menacée d'expulsion
Télévision	
France TV Info	Excisions : le gouvernement lance un plan national d'action pour éradiquer ces mutilations sexuelles
France24	Hadjia Idrissa Bah, militante anti-excision et "briseuse de mariages précoces"
TV 5 Monde	Journée mondiale contre l'excision : prévenir et protéger, un collectif inédit en France
Radio	
RMC	Victime de mutilation sexuelle, elle témoigne sur RMC: « Je me sens moins femme que les autres »
France Culture	https://www.franceculture.fr/programmes/2019-06-21 (Juliette Vogt au JT de 18h)
Institutionnel	
Région Ile de France	Diaryatou Bah, Trophée ellesdeFrance 2018 du courage
Gouvernement.Fr	https://www.gouvernement.fr/partage/11268-excision-diaryatou-bah-raconte-son-histoire

Médias pure player & réseaux sociaux	
Cheekmagazine	Elles de France, Diaryatou Bah, Excision, Parlons-en ! http://cheekmagazine.fr/societe/elles-de-france-diaryatou-bah-excision-parlons-en/
Loopsider	Excision: J'ai entendu les autres hurler, se débattre, puis c'était mon tour: https://twitter.com/loopsidernews/status/1150468482917703682?lang=fr
Simone Média	Diaryatou Bah nous parle des conséquences de l'excision
Les Glorieuses	125 000, c'est le nombre de femmes excisées qui vivent en France: https://www.instagram.com/p/B1LOrsPlss5/?utm_source=ig_web_copy_link
Paulette	Rencontre avec Diaryatou et Juliette de l'association Excision, Parlons-en ! www.instagram.com/tv/B8rQOTfIOuO/
RFI (réseaux sociaux)	Excision, en France aussi Parlons-en ! www.facebook.com/RFI/videos/299677257566294/ Légendes Urbaines, Solidays 2019: https://www.youtube.com/watch?fbclid=IwAR2cDu5X-UJLqKzU-o9h8Zh0i2e-liJrZRoQCsbMLqFqt1s2WnI12oBpqDc&v=vW9Cp5ZclUc&feature=youtu.be&ref=fb_i

➤ Intervention scolaires 2019

En 2019, EPE a effectué **3** interventions scolaires devant **310** élèves afin de les sensibiliser aux mutilations sexuelles féminines :

- **28 février 2019 - Lycée Jean de la Fontaine à Château-Thierry**



3 classes sensibilisées de futurs professionnels de la santé sur les MSF (2 Terminale ASSP, 1 Terminale Gestion - Administration).

Intervention par Ramata KAPO & Adia SAKIRA

- **9 mai 2019 – Lycée Aubanel à Avignon**

Intervention devant 70 élèves de 1^{ère} et de terminale pour parler des risques liés au départ en vacances pendant l'été.

Intervention par Juliette VOGT

- **7 novembre 2019 – Lycée Aubanel à Avignon ;**

Journée de sensibilisation sur l'excision et sur les risques au moment des grandes vacances au Lycée Aubanel à Avignon, avec le concours du Planning Familial du 84. Intervention par Ramata KAPO et Juliette VOGT



5 classes sensibilisées

b. Le site internet www.excisionparlonsen.org

Un des principaux outils de communication et d'information du grand public est le site internet *d'Excision parlons en !*.

Sa première version avait été lancée en février 2013, à l'occasion de la présentation à la presse de l'association, la seconde, plus institutionnelle et complète, le 25 septembre 2015.

Celui-ci, entièrement dédié à l'excision, à la sensibilisation et à la prévention sur le sujet, répond aux différents objectifs de l'association. Il définit dans une approche didactique l'excision, son évolution, les pays concernés, il donne la parole aux experts sur la question, aux associations qui luttent contre ou encore aux femmes concernées. Le site recense également tous les acteurs institutionnels ou associatifs qui travaillent sur la question ainsi que tous les moyens mis à la disposition des femmes en situation d'urgence. On peut également y trouver des articles de presse, des interviews d'experts, d'institutionnels et de célébrités, des articles académiques, des replays etc.

c. Événements de sensibilisation du grand public

- ⇒ 20 mars 2019 : **Avant-première du film Female Pleasure** au Grand Rex à Paris en tant que partenaire du film, participation de Juliette VOGT au débat sur le plaisir et les violences faites aux femmes.
- ⇒ 27 mai 2019 : **Intervention de Diaryatou BAH pour l'association relais du GAMS de Villeneuve d'Asq** pour présenter son livre.
- ⇒ 8 juin 2019 : **Festival des Arts du Ka**, intervention de Diaryatou BAH. Parole de femmes « Excision ! Le son d'un tabou » avec Diaryatou BAH. Comprendre le sens des coutumes pour éclairer notre vision. Mettre des mots sur les maux. Avec Francine ROCHELET NGO IBOUM et Serge DIANTANTU.



- ⇒ 8 octobre 2019 : **intervention au FIT (Association Une Femme Un Toit)** échange avec les jeunes femmes hébergées au FIT sur l'excision et la réparation. Diaryatou a échangé avec elle afin de les conseiller dans ce parcours.
- ⇒ 26 octobre 2019 : présence à Orléans de Diaryatou BAH pour soutenir Assiatou Bah, présidente de **l'association Droit et liberté de femmes lors du lancement de son association**. Était également présente Danielle Merian.

L'objectif de l'association est de venir en aide aux femmes victimes de violence et d'ouvrir un centre d'hébergement pour aider les femmes victimes de violences

- ⇒ 25 novembre 2019 : **Participation à la Nuit des Relais** organisée par la Fondation des Femmes. Equipe composée de membres du CA d'EPE (Juliette VOGT, Ramata KAPO et Claire BROCHEN), de bénévoles et de membre de l'association DJAMMA DJIGUI.



C. La vie associative

24 juin 2019 de 18h30 à 20h : Assemblée générale ordinaire d'*Excision, parlons-en !* au 5 rue des immeubles industriels, 75011 Paris dans les locaux du GAMS.

L'assemblée Générale ordinaire a eu pour objet de valider le rapport moral narratif et les comptes de 2018 de l'association *Excision, parlons-en !*, le budget 2019 de l'association et de voter la composition du conseil d'administration et du bureau d'*Excision, parlons-en !*.

A l'issue de la réunion, faisaient partie du nouveau CA :



Diaryatou
Présidente BAH



Moïra SAUVAGE
Vice-Présidente



Marion
SCHAEFER,
Vice-Présidente



Juliette VOGT
Trésorière



Pauline CACLIN
Trésorière adjointe



Noëlle SINANG,
Secrétaire



Ramata KAPO
Secrétaire adjointe



Sarah ABRAMOWICZ



Claire BROCHEN

Réunions du conseil d'administration :

Les CA en 2019 (PV disponibles sur demande) : 4 février 2019, 11 mars 2019, 15 avril 2019, 27 mai 2019, 17 juillet 2019, 29 juillet 2019, 2 octobre 2019, 22 novembre 2019, 16 décembre 2019

En 2019, **Adia SAKIRA** a grandement aidé EPE sur plusieurs sujets, notamment la participation d'EPE à un événement et la diffusion du photoreportage sur l'asile et l'excision ainsi que la préparation du 6 février 2020.

Également, EPE a pu compter sur le soutien de **Cécile TAHON**, présente sur la Nuit des Relais et disponible pour travailler sur la campagne Alerte Excision.

D. Les perspectives 2020

En 2020, EPE continuera à travailler sur les trois pôles :

1. Mutualisation des expertises

- Organisation d'un événement international le 6 février 2020 rassemblant des associations et experts du monde entier pour renforcer les liens entre les différents pays
- Rassemblement du réseau pour travailler sur la mise à jour du site internet
- Groupes de travail à venir pour étudier les conséquences du COVID sur le travail autour de l'excision
- Diffusion du photoreportage « Fuir l'excision : parcours de femmes réfugiées »
- Identification de nouvelles associations susceptibles de rejoindre le réseau EPE, accroissement du maillage territorial
- Organisation de formations à destination des adhérents
- Poursuite du travail avec les Diasporas
- Poursuite du travail avec le Collectif Prévenir & Protéger + EndFGM
- Développement de l'animation des réseaux sociaux

2. Plaidoyer

- Organisation du 6 février 2020
- Poursuite du travail auprès des institutionnels

3. Communication et sensibilisation

- Organisation du 6 février 2020
- Animation des réseaux sociaux et développement du compte Instagram + autres réseaux
- Poursuite des interventions scolaires (interrompues à cause du COVID)



**excision
parlons-en!**
Agir en réseau pour mettre fin à l'excision